

Monsieur l'Orateur, il semble que les gouvernements, quels qu'ils soient, ne passeront jamais à l'action avant que l'opinion publique exige qu'on fasse quelque chose, quel que soit le gouvernement en place. Voilà ce que dit encore M. Western dans le paragraphe suivant:

En outre, suivant l'exemple donné par la Suède, le gouvernement a interdit l'usage du DDT. Des pressions s'exercent actuellement sur lui pour qu'il agisse de même à l'encontre d'autres produits qui sont à l'origine de la pollution.

Encore aujourd'hui, monsieur l'Orateur, lorsque j'ai questionné le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet de la pollution et du DDT sur les jouets, j'ai reçu la réponse classique: «Nous ne sommes pas au courant, mais nous allons examiner la question.» Monsieur l'Orateur, je n'accepte pas cela. Le gouvernement doit prendre des mesures positives dès maintenant, pas demain, au sujet des agents de pollution dont nous connaissons l'existence par les savants qui sont bien documentés sans l'ombre d'un doute. Le gouvernement pourrait adopter ou mettre en vigueur le présent bill pour empêcher que les Canadiens ne soient irrémédiablement contaminés par tous les agents de pollution. Dans un autre paragraphe, l'article dit:

Malheureusement, par rapport à d'autres pays, nous sommes handicapés par la constitution lorsqu'il nous faut prendre des engagements de coopération internationale. Nous n'avons pas ratifié la Convention de 1962 sur la haute mer relative à la pollution de l'océan et nous avons été incapables de profiter des occasions de coopérer dans le domaine des eaux internationales que nous offrait la loi américaine de 1956 sur le contrôle de la pollution des eaux.

La raison, c'est que le gouvernement fédéral est incapable de signer des traités qui engagent les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada.

Pendant que nous parlons de nos entraves constitutionnelles, je tiens à signaler de nouveau que le gouvernement actuel a l'appui de la population canadienne. Si jamais un gouvernement provincial osait se prononcer contre des mesures radicales pour enrayer la pollution, il ne serait plus reporté au pouvoir.

Comme l'a dit un citoyen de Davidson (Sask.), M. E. Laird:

Mon premier souci est d'avoir suffisamment d'argent pour manger, et mon second est de pouvoir rester en vie ou survivre dans notre monde pollué.

Monsieur l'Orateur, la majorité des Canadiens à l'heure actuelle sont absolument convaincus qu'ils ne pourront plus survivre dans une atmosphère polluée. Les gouvernements provinciaux sont toujours disposés à invoquer des arguments mesquins dans un but politique pour tenter de justifier leur condamnation des mesures législatives fédérales. A mon avis, il importe au plus haut point de connaître les projets immédiats des provinces, et si

l'une d'entre elles s'oppose à une législation fédérale rigoureuse, la Chambre devrait bel et bien le savoir et le pays aussi.

J'ai du mal à comprendre pourquoi la Convention sur la haute mer n'a pas été ratifiée dès 1962. En nous demandant quelles provinces font obstruction à la ratification, nous pouvons nous demander où nous allons et comment nous y arriverons.

Dans le numéro d'octobre 1969 de *Reclamation* figurent les commentaires suivants à propos de la nouvelle loi sur les ressources en eau du Canada:

Toronto: M. J. H. Kerr, ministre de l'Énergie et des Ressources de l'Ontario, s'est déclaré en faveur du projet de loi canadien sur les eaux, ajoutant que le premier ministre, M. John Robarts, tient encore plus que lui à collaborer avec Ottawa dans ce domaine. Il espère qu'aucun problème de compétence ne se posera.

A cela, monsieur l'Orateur, je dirai «Amen».

Victoria (C.-B.): Ray Willison, ministre des Ressources de la Colombie-Britannique, a dit que sa province accepterait de collaborer, mais «à la pointe du revolver».

Le ministre de la Colombie-Britannique tenait là des propos ignobles, typiques d'ailleurs d'un champion du statu quo. Tout ministre qui ose clamer devant l'assemblée législative de sa province: «Nous ne collaborerons qu'à la pointe du revolver», se fiche pas mal du contrôle de la pollution.

Winnipeg: Le ministre des Ressources naturelles, Sid Green, a dit que le gouvernement fédéral s'employait à intensifier la gravité du problème de la pollution. Il craint, toutefois, que l'organisme administratif chargé de diriger la lutte contre la pollution refuse de recourir à des mesures rigoureuses pour enrayer la pollution.

D'autre part, le ministre de la Santé, M. Leonard Evans, déclarait: «Les intentions du gouvernement fédéral sont sans doute bonnes.» Il est évident, monsieur l'Orateur, que des intentions ne suffisent pas; les Canadiens réclament des actes. Nous arrivons ensuite à Edmonton où le ministre de la Santé, M. James Henderson, a déclaré:

La loi sur les ressources en eau du Canada proposée par Ottawa ne résoudra pas le problème de la pollution.

Une fois encore on peut se demander ce qui préoccupe le ministre de la Santé. Des Canadiens et de leur santé ou du maintien d'un statu quo pour les industries qui polluent les eaux de l'Alberta ne soient pas visées par les mesures antipollution?

Les *News* de Medicine Hat: Le ministre de la Santé de l'Alberta a jeté une douche d'eau froide sur la loi sur les ressources en eau du Canada proposée par Ottawa. Les raisons qu'il a invoquées sont faibles. Le ministre, M. James Henderson, prétend que la loi ne résoudra pas les problèmes de la pollution de l'eau parce que ce sont les centres urbains qui sont les grands responsables de